



Pour une « juste laïcité » — Commentaire du discours de Léon XIV à l'Élysée

Créé le 25/09/2026 · Dernière modification le 25/09/2026 · 9 min de lecture

Date

Le 25/09/2026

Chapô

À l'occasion de la visite de Léon XIV en France, les prises de parole du pape mettent en lumière les tensions mais aussi les points de rencontre entre héritage chrétien, tradition républicaine et principe de laïcité. Lino Castex, doctorant en théorie politique et spécialiste du bien commun, analyse la manière dont le souverain pontife mobilise les notions de solidarité, de bien commun et de dialogue pour inscrire la parole de l'Église dans les débats contemporains. Que révèle ce discours des relations entre catholicisme, laïcité et culture politique française ?

Corps du texte

« L'illumination d'esprits d'exception français, qui étaient en même temps de grands catholiques, souligne combien les sciences, les arts, la littérature, la philosophie peuvent concourir au bien de l'humanité dès lors qu'ils sont orientés vers la recherche du beau, du bien et du vrai, afin que le monde ait la vie. »

Le pape ouvre sur une revendication discrète : une part du panthéon intellectuel français appartient aussi à l'Église. Le récit républicain a souvent fait naître la science et la philosophie modernes contre l'institution religieuse. Léon XIV souligne au contraire : ratio et fides ont pu habiter les mêmes esprits. Mais ces savoirs ne valent que par leur orientation (le beau, le bien, le vrai). On reconnaît la triade des transcendants de la scolastique.

C'est aussi, ironie de l'histoire, le titre du cours de Victor Cousin, Du vrai, du beau et du bien, dont le spiritualisme a longtemps servi de philosophie officielle à l'Université française. Le vocabulaire du Pape rejoint ainsi un patrimoine qui fut aussi celui de la France laïque. Le refrain « afin que le monde ait la vie », emprunté à l'Évangile de Jean, donne la clé de tout le discours : chaque ordre, savant, politique ou religieux, sera jugé à sa contribution à la vie. Façon d'affirmer ici la position très politique du Magistère sur les débats nationaux à propos du droit à mourir dans la dignité.

« La France est aussi une terre aux riches racines chrétiennes. Depuis saint Irénée et le baptême de Clovis, l'âme de votre patrie s'est déployée en puisant dans le christianisme un génie spirituel, culturel, intellectuel, artistique et missionnaire, qui rayonne aujourd'hui à travers le monde. C'est ainsi que, dans la France du XVI^e siècle, s'est épanoui l'humanisme qui cherchait à unifier l'héritage gréco-romain et la foi chrétienne. »

C'est un topos bien connu de l'historiographie ; les chrétiens revendiquent un rapport de filiation ; « la France fille, aînée de l'Église ». C'est une façon de se représenter une histoire collective. Il y a certes la rupture des Lumières, une pensée politique qui se passe de la référence religieuse et affirme l'autonomie de la raison sur tout autre régime de vérité. Mais il y a aussi une circulation philosophique, l'humanisme chrétien qui irrigue un pan de la pensée républicaine française (chez Rousseau par exemple), des figures révolutionnaires (l'abbé Grégoire) et les figures de la démocratie chrétienne en Europe. C'est aussi l'action sociale des catholiques français que Léon indique. C'est dans ce récit qu'Emmanuel Macron s'est inscrit dans son discours de réception, évoquant l'histoire « doublement millénaire » qui « lie le christianisme à notre pays », l'héritage d'un « idéal de fraternité universel » et les grands monuments qui s'inscrivent dans la « chaîne des temps ».

« C'est justement grâce à la richesse de son tissu social que, depuis des siècles, la France se distingue par une attention à la diversité et un fort désir de solidarité. »

Juste après le récit des racines chrétiennes, Léon XIV ne définit pas la France par une identité mais par une sociabilité. Le mot « solidarité » est un Janus généalogique. Il appartient à la doctrine sociale de l'Église, de Rerum novarum, l'encyclique de Léon XIII dont le nouveau pape a repris le nom, jusqu'à Jean-Paul II. Il appartient tout autant à la tradition républicaine : le solidarisme de Léon Bourgeois et la solidarité organique de Durkheim ont fourni à la III^e République sa doctrine sociale. La République partage avec la philosophie chrétienne un

souvenir de l'Un. C'est toute l'ambivalence du libéralisme à la française : construit contre le désir de communion catholique, la pensée de l'État républicain n'en a pas moins recueilli son tropisme unitaire.

« C'est pourquoi je réaffirme avec force que la protection du droit à la vie constitue le fondement incontournable de tout autre droit humain. Il existe de nos jours la tentation d'attendre de la science une solution et une consolation à toutes nos souffrances. Le risque est souvent de tomber dans l'illusion. Lorsque la science et la technologie ne sont pas éclairées par la conscience, elles peuvent proposer des solutions immédiates qui semblent répondre aux désirs et aux douleurs des hommes et des femmes, mais qui en réalité peuvent gravement les détourner du bien auquel ils aspirent profondément. »

C'est le moment où le dialogue rencontre sa limite. Après la complémentarité vient le point de friction. Léon XIV rappelle la position constante de l'Église, que partagent les conservateurs français contre le droit à mourir, la constitutionnalisation de l'IVG ou les lois de bioéthique. Pour l'Église, la vie est indisponible. À qui sont nos jours et à qui appartient notre vie ? La réponse ne saurait résider dans la seule volonté des individus. Pour notre tradition libérale, elle relève de la libre disposition de soi...

« Une juste laïcité ne consiste donc pas à exclure la religion de l'espace public ou de l'éducation, mais à travailler pour que l'État et les institutions religieuses dialoguent ensemble et unissent leurs forces au service du bien commun, pour que le monde ait la vie. »

Dans ce passage se dessine un rapport relativement apaisé au principe même de la laïcité. C'est à l'intérieur de ce cadre, que Léon XIV propose d'intensifier un dialogue. Dès le début, ce n'est pas une attaque frontale, mais la recherche d'une « juste laïcité ». Léon XIV ne va pas contre la séparation ; il y a deux ordres et deux voix, celle du droit, de la politique, de l'État ; celle de la religion, de la pensée de l'esprit. Mais entre ces deux sphères, une invitation à un travail commun, un dialogue.

On est très précisément dans ce qu'Habermas nomme un régime post-séculier de la « traduction » ; une double exigence d'ouverture ; la rationalité politique doit s'ouvrir aux demandes de sens des contemporains qui se sentent à l'étroit dans une raison libérale gestionnaire et les croyants doivent faire l'effort de rendre leurs positions entendables aux oreilles des laïques. C'est cela l'invitation au dialogue ; deux sphères distinctes mais que le Pape appelle à faire discuter pour répondre à la demande de sens contemporaine. Le discours du Président y fait écho lorsqu'il appelle à être « attentif à toutes les réponses qui peuvent être apportées aux questions fondamentales ».

Ce n'est pas étonnant que ce dialogue s'articule autour d'une union des « forces au service du bien commun ». Le regain d'intérêt pour ce concept de « bien commun » passe précisément par une mise en dialogue des répertoires de sens ; l'horizon social d'une république au service du commun, la recherche d'une sociabilité chaude, l'engagement dans des espaces où se déploient différentes formes de spiritualité et la profondeur d'une parole religieuse qui veut réenchanter les existences modernes. Comme la « dignité », c'est une conceptualité à la croisée des chemins. Le service du bien commun est un horizon partagé par ces deux ordres du discours. Emmanuel Macron l'évoque à son tour, le « combat pour le bien commun » orienté vers la « quête de la paix ».

« À cet égard, je salue le travail effectué dans le cadre de l'Instance de dialogue entre le Saint-Siège, l'Église catholique en France et le Gouvernement français. De fait, l'infatigable œuvre de l'Église catholique, à travers la richesse de ses expressions et institutions, est assurément précieuse et louable pour le bien-être de toute la société. »

« Bien-être » ; la religion parle à des esprits et à des quêtes de sens. Beaucoup parmi ceux qui assisteront aux événements de cette fin de semaine seront de simples curieux, non affiliés, mais disponibles à des formes libres de spiritualités. C'est ce qui peut expliquer l'engouement autour des différentes prises de parole du Magistère ces dernières années (Fratelli Tutti, Laudato si, Humanitas) ; le récit religieux déploie une pensée de l'être-là où le logiciel du libéralisme économique se maintient plus naturellement dans une gestion des « avoirs ».

De tels échanges illustrent très heureusement cette saine complémentarité qui fut réaffirmée lors du Concile Vatican II, en ce sens que « [la communauté politique et l'Église] quoique à des titres divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des mêmes hommes ».

On retrouve là deux façons de parler aux contemporains. Un personnalisme revisité ; Léon XIV s'adresse au déploiement d'une perfection personnelle ; et cette puissance de la personne trouve son accomplissement dans la vocation sociale de l'existence. Deux choses qui parlent dans une société que la sociologie décrit sous la forme d'une société fragmentaire. Des individus qui peinent à être animés par d'autres fins que des fins individuelles et une demande de lien social. Encore une situation contemporaine que l'idée de bien commun exprime ; retrouver le sens social d'une vie humaine. L'autre apparaît en idéal-type d'une bonne vie. C'est la partie du discours qui parlera davantage aux sensibilités politiques de gauche ou à la frange « sociale » des catholiques français.

« Elles exerceront d'autant plus efficacement ce service pour le bien de tous qu'elles rechercheront davantage entre elles une saine coopération. »

C'est la ligne directrice de ce discours ; dialogue, complémentarité, coopération.

« Le bien de tous », cette voix contrebalance la façon dont la question religieuse se manifeste dans le débat français. Il faut le noter : c'est tout sauf une question identitaire ou une étiquette ethno-nationaliste ; mais bien plutôt l'ouverture à une pensée de la solidarité ou de la fraternité à l'échelle de l'humain. Léon XIV visitera d'ailleurs ce samedi 26 septembre la Maison Bakhita, centre d'accueil, d'accompagnement et d'intégration pour les personnes exilées.

Avec Léon XIV, comme avec François, la morale renvoie à ce que Bergson nommait une société ouverte ; une façon de faire déborder la parole politique, d'ouvrir les échelles, de repenser les attachements. Le programme des visites indique cette ambition ; s'il s'adressera aux pèlerins à Lourdes, le discours ira vers « l'humanité universelle » à l'Unesco et la communauté européenne à Metz, ville des pères fondateurs de l'idée politique européenne.

Voir aussi

Thématique

Démocratie

Licence

CC-BY-ND (Attribution, Pas de modification)

Langue

Français

Auteur



Lino Castex

Lino Castex est doctorant au CEVIPOF (Sciences Po). Sa thèse porte sur les métamorphoses conceptuelles de la notion de bien commun. Il est chargé d'enseignement à Sciences Po et à l'Institut catholique de Paris.